

# **L'état d'urgence menace nos droits et nos libertés, combattons le !**

Après des rumeurs sur la non-prolongation de l'état d'urgence après le 26 février, c'est finalement par la voix de Valls que la décision tranchée fut annoncée : il n'y aura de fin de l'état d'urgence « jusqu'à ce qu'on soit débarrassé de Daesh ». Une façon de clore le débat et de repousser aux calendes grecques son arrêt, surtout si on prend en compte que les interventions militaristes dans la région depuis 2001 n'ont jamais débarrassé de quelque menace que ce soit. Elles ont même fait pire : ce sont elles qui ont enfanté ce monstre qu'est l'État Islamique.

Qu'on se le dise : l'état d'urgence n'a jamais servi à combattre Daesh ni à sécuriser la population. Un fou furieux destiné à devenir martyr ne se laissera pas arrêter ni impressionner. Il prend le moment opportun et basta ! L'état d'urgence ne sécurise réellement que ceux qui le décrètent et pour les politiques qu'ils mettent en place.

## **Pour eux : Diriger en bonne compagnie et faire taire les contestataires**

Ainsi la surprise et la violence des attentats n'ont pas conduit le gouvernement à changer ses plans quant à la COP21 qui s'ouvrait deux semaines après. Au contraire le moment fut opportun : l'acte infâme d'une clique d'illuminés fanatiques donnait l'occasion d'interdire toute contestation remarquable et de tenir tranquillement ces discussions sans perspectives. Une excellente manière de faire taire une opposition, un mouvement radicalement hostile aux bouffonneries des grands de ce monde.

Les assignations à résidence, qui ont principalement visé des musulman-e-s, ont aussi touché des militant-e-s écologistes, pour neutraliser leur agitation durant cette période délicate. Ce sont aussi les manifestations défiantes envers la COP21 qui ont été en premier lieu interdites. Le mouvement ouvrier étant atone, ce sont les luttes écologistes qui restent pour le moment à la pointe de la contestation, avec des éléments rigoureusement conscientisés et radicaux.

Les manifestations (interdites par le pouvoir) autour de la COP21 ont grandement aidé à gonfler artificiellement les chiffres du ministère de l'intérieur touchant à l'application des dispositions exceptionnelles liées à l'état d'urgence. Le bilan d'étape de début janvier notifiait ainsi 309 GAV, soit quasi-exclusivement le résultat de la répression à la place de la République le 29 novembre. En outre 381 assignations à résidence, 492 armes saisies... pas plus que pour les GAV n'est fait le lien avec le terrorisme djihadiste. L'usage du dispositif a consciemment été détourné à d'autres fins.

## **Pour eux : Défendre certain-e-s en priorité et moins d'autres**

Tout comme après chaque période d'attentats, c'est une nouvelle vague d'islamophobie qui a déferlé dans notre pays. Le gouvernement qui s'attache pourtant à ne pas faire « d'amalgame », s'est montré plus prompt à défendre certaines communautés que d'autres. L'agression d'un professeur juif près de Marseille par un adolescent a ainsi motivé les député-e-s à venir à l'Assemblée Nationale affublé-e-s d'une kippa. Un magnifique bal d'hypocrites dont certains ont même annoncé qu'ils viendraient voilés si demain un musulman se faisait agresser. Ce ne sont pourtant pas les occasions de montrer leur solidarité qui ont manqué. Le ministère de l'intérieur a annoncé que les actes islamophobes avaient été multipliés par 3 en 2015. Ce n'était finalement pas autant que ça leur problème. Et pire ! Au midi de la Saint Sylvestre, le préfet de Paris annonça que l'accès aux Champs Élysées serait contrôlé et qu'une sélection serait faite sur des critères « physiologiques ». Le contrôle au faciès assumé et légitimé par le gouvernement.

## **Pour eux : impunités policières et criminalisation des militant-e-s**

Ce contexte est aussi propice à « l'indulgence » envers les agissements policiers : si Mme Sauvage a tué son mari d'une balle dans le dos après des années de maltraitance de la part de ce dernier et a été condamnée à 10 ans de prison ferme, le flic ayant assassiné Amine Bentounsi lui aussi d'une balle dans le dos a été acquitté sous motif de « légitime défense » (le dos était menaçant !). Inversement, un homme ayant maltraité sa femme et l'ayant séquestré pendant des semaines n'a écopé que du sursis là où les salarié-e-s de Goodyear qui ont retenu leur patron licencié pendant 30h prennent pour du ferme. Parallèlement la reprise d'éléments du programme sécuritaire de l'extrême droite aboutit à renforcer une nouvelle fois celle-ci (droit du port d'armes hors service, présomption de légitime défense pour les flics). Avec comme point d'orgue la déchéance de la nationalité pour les bi-nationaux « terroristes » (en tant que condamnation post-mortem du martyr ?). Tout comme pour l'état d'urgence, les assignations à résidence, et cie. On peut douter du champ d'application réel d'une telle mesure et les risques qu'encourent de nombreuses personnes issues de l'immigration.

Le tocard Valls peut toujours faire campagne et se présenter comme un rempart contre le FN. Le PS démontre une fois de plus sa capacité à faciliter le développement de l'extrême droite. Dorénavant, non plus seulement en trahissant ou en renonçant aux politiques sociales et progressistes, mais même en s'appropriant ce qu'était la tactique de la droite : chasser sur le terrain du FN.

Il s'agit d'un avertissement du gouvernement : restez dans les clous que nous fixons, pliez-vous ou subissez la répression. Derrière la fusmiterie de la « défense de la République et de la démocratie » se trouve surtout la défense d'un ordre, d'un système économique au service d'une classe de profiteurs, d'un capitalisme en crise, d'une crise qui n'a pas encore tout donné, et qui – pour maintenir le système – exigera encore plus de sacrifices aux salarié-e-s, moins de droits sociaux, plus de précarisation. Mettre au pas toute contestation ou les contenir dans des bornes « démocratiques » qui ne remettent pas en cause le système. Hollande a bien compris que la balle était dans son camp et le contexte en sa faveur. C'est pourquoi il décide maintenant de démanteler les 35h en plus de l'actuelle suppression de près de 1 000 articles du Code du Travail.

## **Pour nous : combattons pour stopper l'état d'urgence et arrêter ce gouvernement au service du patronat !**

Samedi 30 janvier et samedi 6 février seront organisées dans différentes villes de France des dizaines de manifestation pour dire non à l'état d'urgence. Brassant un large spectre d'organisations associatives, politiques et syndicales, nous participerons activement à la préparation, à la participation et à la réussite de ces manifestation. Supprimer cette chape de plomb qu'est l'état d'urgence est nécessaire afin de pouvoir remobiliser et redonner confiance aux forces sociales exploitées, construire un rapport de force pour défendre, résister aux régressions sociales exigées par le Capital et une fois nos forces accumulées : exproprier ces profiteurs, ces affameurs, guerroyant de part le monde pour leurs intérêts et enfantant des monstruosité d'un autre âge qu'ils brandissent comme menace pour nous terroriser !

**Laury Krickhahn**